



FORMATION CACES® R482 ENGIN DE CHANTIER

R482

Arrêté du 02 décembre 1998 – Article R4323-55 du Code du Travail : "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire..."

Objectifs

- Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite quotidienne d'engins de chantier
- Obtenir/Renouveler un CACES® pour la conduite en sécurité d'engins de chantier de catégories A, B1, C1, C2, C3, D, E, F, G suivant la R482.

Public Visé

Toute personne souhaitant obtenir ou renouveler un CACES® pour la conduite en sécurité d'engins de chantier selon la R482 dans la ou les catégories souhaitées.



Durée : nous contacter

Pré Requis

Aucun.

Parcours pédagogique

CERTIFICATION

CNAM / Code RS :

- R482 cat A: RS7040
- R482 cat B1: RS7041
- R482 cat C1: RS7044
- R482 cat C2: RS7045
- R482 cat C3: RS7046
- R482 cat D: RS7047
- R482 cat E: RS7048
- R482 cat F: RS7049
- R482 cat G: RS7023

DUREE

Formation initiale 21 heures / 3 jours

Formation recyclage 14 heures / 2 jours.

La présence du stagiaire peut être inférieure à 7h le jour du test si le nombre de tests prévus est minime, après validation de l'employeur d'un départ anticipé, et signature du stagiaire d'une feuille de décharge.

FORMATION THEORIQUE

- Rôles et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l'homme-traffic
- Dispositif CACES®
- Les différents acteurs internes et externes de la prévention
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier
- Les catégories de CACES®
- Les règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Les principaux risques liés au fonctionnement des engins de chantier et les moyens de prévention associés
- Les principaux risques liés à la conduite et au déplacement des engins de chantier et les moyens de prévention associés
- Exploitation des engins de chantier
- Vérification d'usage des engins de chantier

FORMATION PRATIQUE - exercices réalisés selon la catégorie

- Prise de poste et mise en service : contrôle de l'état de l'engin et vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Conduite et circulation : à vide / en charge / en marche avant et arrière, en ligne droite et virage
- Réalisation des travaux de base correspondant à l'engin
- Opération de levage lorsque l'engin le permet
- Chargement et déchargement de l'engin sur porte-engins (si catégorie le nécessite ou si option)
- Fin de poste et maintenance de premier niveau

Version : R482-20260219

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R482 modifié réalisé par un testeur habilité.

IMPORTANT Chaque candidat devra disposer le jour de la formation PRATIQUE et le jour du test de ses EPI (Equipement de Protection Individuelle), à savoir :

- CHAUSSURES DE SECURITE
- GANTS DE MANUTENTION
- GILET REFLECHISSANT
- CASQUE DE CHANTIER
- PROTECTIONS AUDITIVES (suivant l'engin utilisé)

Une photo d'identité lui sera demandée afin d'établir sa carte CACES®.

NB : vous pouvez nous signaler toutes anomalies ou dysfonctionnements en contactant notre service qualité CACES®.

Egalement, une formation et/ou test IPR (Intervention à Proximité des Réseaux) peut être passé dans notre centre de formation agréé.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la recommandation R482, les devoirs et les responsabilités des conducteurs
- Effectuer les vérifications de l'engin avant utilisation
- Conduire des engins de chantier en sécurité
- Réaliser des travaux de base et des opérations d'entretien de premier niveau

Méthodes et moyens pédagogiques

Supports audio visuels (POWER POINT, films) et support de cours remis à chaque participant, alternance entre théorie et pratique, conduite d'engins et réalisation de travaux représentatif de l'activité de chaque engin, mise à disposition du ou des engins nécessaires et de la plateforme

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

Le stagiaire doit valider un test théorique et un test pratique pour obtenir son CACES® avec un minimum de 70/100 à chacun des tests.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR